

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 26.

Montréal, Jeudi, 28 Juin 1883.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

SOMMAIRE

TEXTE : De Lorimier—Collège de l'Assomption.—De Montréal à Lourdes (suite), par un Pèlerin.—La fête nationale.—Dévouement de l'Eglise.—Saint Vincent de Paul et le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle (suite), par M. Charles Thibault—Hymne aux martyrs de 1837.—Choses et autres.—Nouvelles diverses.—Amour et larmes (suite), par Mary.—Nos gravures : La mer intérieure d'Algérie : Le nouveau gouverneur-général du Liban ; Le Bal de l'Hospitalité de nuit à Paris.—Nécrologie.—Le morceau de pain.—Les échecs.

GRAVURES : Les fêtes du couronnement.—Hustem-Pacha—Wassa-Pacha—Preuk-Bib-Doda, gouverneur du Liban.—A Paris—Le Bal de l'Hospitalité de nuit.—La mer intérieure d'Afrique—L'Oasis de Tozer.

DE LORIMIER

La souscription ouverte au profit de la famille du patriote de Lorimier a pleinement réussi et le public canadien doit savoir gré à M. L.-O. David, qui a pris l'initiative de cette œuvre patriotique et à tous ceux qui l'ont secondé. En 1856, Montréal vit un mouvement semblable à celui dont nous sommes témoin aujourd'hui. Quelques citoyens de notre ville organisèrent, au profit de la famille de Lorimier, une soirée dont M. Hector Fabre fit les frais. Il lut une *Esquisse biographique sur de Lorimier* ; ce travail, mis en brochure, fut ensuite vendu dans le même but. Nous rappelons ce qui s'est passé alors, pour montrer que, contrairement à l'opinion généralement reçue, les Canadiens n'ont pas toujours été indifférents au sort de cette famille si douloureusement éprouvée et si digne d'intérêt.

Puisque nous sommes sur ce sujet, citons du travail de M. Fabre la partie qui raconte l'arrestation de De Lorimier :

“ De Lorimier assista au combat de St-Eustache. A la fin de la lutte, laissant son général et son ami accomplir son héroïque destinée, il se réfugia à St-Benoit. Là, voyant l'inutilité de nouveaux efforts et voulant conserver à ses compatriotes un bras dont ils pourraient encore avoir besoin, il résolut de passer aux Etats-Unis. Avec quelques amis et à la faveur de déguisements, il gagna Trois-Rivières, traversa le Saint-Laurent et les townships et arriva enfin aux frontières, épuisé de fatigue, de stratagèmes, de marche et de privations. Souvent sur la route ils faillirent être reconnus et pris par les volontaires, et ne durent leur salut qu'à d'ingénieuses ruses et d'hospitaliers asiles. La pensée trouve, il me semble, un mélancolique plaisir à suivre ces quelques hommes dans leur longue et pénible course à travers leur patrie et à la comparer à la fuite des Girondins dans le Midi de la France. Les uns et les autres cherchaient à soustraire à la mort des vies qu'enchaînaient l'affection de femmes chastes et belles et les douces jouissances d'heureux foyers.

“ De Lorimier se rendit à Montpellier, Vermont. Sur la terre étrangère il dut éprouver toutes les dures nécessités de l'exil, et gagner son pain quotidien par les plus rudes labeurs.”

“ Les proscrits sentaient se glisser dans leurs âmes les tristesses de la nostalgie, et l'impérieux besoin de revoir, au moins pour quelques jours, le ciel aimé de la patrie. En pensant à toutes leurs douleurs, à leur nationalité menacée, à tout ce que leurs compatriotes souffraient pour avoir aimé la liberté, pour être restés fidèles au souvenir et à la langue de la France, ils se sentaient au cœur une amertume profonde et un éfrayant désir de lutte et de vengeance. Il leur semblait que le vaillant dévouement de quelques braves pouvait tout accomplir, tout surmonter ; lorsqu'ils auraient devant eux la perspective de la patrie sauvée, de la liberté cicatrisant de son souffle les plaies d'un demi siècle, de la fin de l'exil et du malheur, et si le sort était contraire, la certitude de l'immortalité dans la mort, d'une gloire immense consolant et éclairant leurs tombes. Leur noble espoir fut déçu. Ils n'eurent ni le bonheur

de sauver leur pays, ni la suprême consolation d'un grand trépas.

“ La troupe qui envahit le pays sous le commandement du Dr Robert Nelson, en février 1838, et dans laquelle servait de Lorimier avec le grade de capitaine, était si faible, si peu disciplinée, si dépourvue de tout, si peu soutenue, qu'elle ne put opérer rien de sérieux, et dut se débander bien vite.

“ Les proscrits ne perdirent pourtant pas tout espoir, et l'on recommença bientôt à organiser une nouvelle invasion, qui devait être appuyée par une insurrection dans l'intérieur. De Lorimier fut chargé d'aller préparer le soulèvement dans le comté des Deux-Montagnes.

“ Lors de la prise d'armes du 3 novembre 1838, il commandait à Beauharnois comme brigadier-général. Ayant reçu l'ordre de venir joindre, à Napierville, le corps principal de l'armée patriote, de Lorimier s'y dirigea avec ses troupes et ses prisonniers. Il apprit en route que Colborne marchait vers cette partie du pays avec des forces considérables, et que l'armée patriote, incapable de soutenir la lutte, était dissoute et en fuite. Ne voulant pas exposer de braves gens à une mort inutile et jugeant le succès impossible, il donna à ses compagnons d'armes l'ordre de chercher leur salut dans la fuite. Avec quelques-uns d'entr'eux, il essaya de gagner les Etats-Unis, mais dans la nuit du 12 novembre ils furent attaqués près des frontières, et de Lorimier, séparé des siens, fut pris entre 1 et 2 heures du matin.”

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

Les fêtes des noces d'or du collège de l'Assomption ont été splendides. C'est un succès sous tous rapports. Nous félicitons bien sincèrement les organisateurs de cette grande démonstration qui fera époque dans l'histoire de l'Assomption. Nous regrettons de n'avoir que peu de place à disposer pour raconter ce que nous avons vu. Nous dirons quelques mots, cependant, des magnifiques décorations de la grande salle à manger du collège, travail de goût et de patience, dû à M. l'abbé Huot, curé de Saint-Paul l'Ermitte, ami et bienfaiteur de l'établissement.

La salle mesure quatre-vingt-seize pieds de longueur et quarante-deux pieds de largeur. Elle est séparée en trois parties par deux rangées de colonnes qui soutiennent deux solives d'un pied d'épaisseur sur toute la longueur. Une grosse guirlande de verdure, avec lis blancs, faisait tout le tour de la salle, ainsi que les côtés des deux solives. Au-dessous des guirlandes on voyait des inscriptions blanches, bordées de bleu, choisies avec soin et formant, avec ces guirlandes, un entablement très riche et des plus habilement coordonné. L'inscription du fond de la salle était ainsi conçue : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

Au fond du compartiment du milieu, était un magnifique 50 en or, sur un ovale de sept pieds de long sur cinq de haut, bleu d'outremer, avec rayons étincelants. Puis autour de cet ovale régnait une bordure blanche satinée, d'un pied de largeur, sur laquelle figuraient, en lettres d'or, bordées de bleu, les trois noms des illustres fondateurs du collège : MEILLEUR—LABELLE—CAZENEUVE.

Au-dessus de ces trois noms vénérés était une couronne en or diamanté, indiquant la couronne de l'immortalité. Le tout enveloppé par deux immenses drapeaux : le drapeau britannique et le drapeau fleurdelisé.

Dans le fond de droite étaient les armes du pape, enveloppées dans deux drapeaux ayant aux pieds ce mot : *Gloire !*

Dans le fond de gauche se trouvaient les armes de l'évêque de Montréal, également enveloppées de deux drapeaux ayant aux pieds ce mot : *Honneur !*

Seize écussons, à la forme antique, étaient suspendus entre chaque châssis, portant les noms des bienfaiteurs de la maison. On y lisait : Dorval, Raizenne, Masson et Turgeon, de St. Ours, Desroches, Martineau, Morin et Caisse, Marcotte, Perrault, Birs et Viger, Prud'homme, Rochette, Gagnon, Charron, Fisette, Brassard, Champoux, qui, par leurs bienfaits, ont puissamment aidé le

collège. Chaque écusson était surmonté d'un 50 en or, ombré de bleu avec bouquets de verdure et de lis. Tous ces écussons, variés en couleur, se dessinant sur un mur blanc, étaient enveloppés, chacun, de deux drapeaux qui produisaient le plus bel effet.

Au pan de l'entrée, au-dessus de la porte, était la devise du collège, sur une magnifique inscription, aux formes ondulées et en lettres éclatantes : *Ad majorem Dei Gloriam!* De chaque côté de la porte étaient suspendus deux grands tableaux, au fond satiné, de sept pieds de hauteur sur quatre de largeur, sur chacun desquels on lisait : *Fruits de 50 ans :*

Elèves.....	2500
Prêtres.....	204
Ecclésiastiques.....	85
Juges.....	3
Avocats.....	85
Clercs avocats.....	13
Notaires.....	120
Clercs notaires.....	15
Médecins.....	140
Clercs médecins.....	29
Commis.....	120
Artistes.....	6
Membres du Parlement.....	26
Régistrateurs.....	6
Employés civils.....	25
Instituteurs.....	25
Ingénieurs.....	4
Architectes.....	4
Arpenteurs.....	7
Marchands.....	200
Cultivateurs.....	350
Zouaves Pontificaux.....	12
Industriels.....	150

A côté de ces tableaux en étaient deux autres, d'égale grandeur, faisant face aux nefs latérales. Celui de droite portait ces mots :

Gloire immortelle, reconnaissance éternelle aux nobles fondateurs du collège de l'Assomption.

Celui de gauche portait ces mots :

MEMENTO !

Dans ces jours de fêtes n'oublions pas d'accorder un pieux souvenir à ceux qui ne sont plus.

Des guirlandes de verdure, parsemées de lis, mélangées avec guirlandes blanches serpentaient autour des colonnes. Les trois compartiments du plafond étaient couverts avec des banderolles aux trois couleurs qui venaient se rattacher au centre à des étoiles brillantes et auxquelles étaient suspendues des grosses boules argentées.

Six grandes tables mesuraient toute la salle sur sa longueur et allaient aboutir à une table transversale qui, elle-même, mesurait toute la salle dans sa largeur.

Tout le monde s'accordait à dire que jamais salle n'avait été décorée avec autant de goût et d'élégance. En effet le coup d'œil était à ravir et chacun, en approchant, ne pouvait s'empêcher de jeter des cris de surprise.

Le talent et les goûts artistiques de M. l'abbé Huot sont connus. Nous lui adressons nos compliments.

(Communiqué).

DE MONTRÉAL A LOURDES

(Suite)

En descendant, nous avons cherché la voie qui conduit au site reproduit dans le grand ouvrage de M. Lasserre. Il faut passer au nord de la ville et suivre la route de Pontacq. On traverse le chemin de fer, on passe près des couvents des Carmélites et des Bénédictines, et quelques pas plus loin on trouve le site choisi par l'artiste et qui est vraiment admirable. De là on voit tout le pays d'un seul coup d'œil. Cette vue est ravissante. Elle embrasse tout ce qu'il y a de plus beau dans les environs de Lourdes, et tout ce qui se rapporte au pèlerinage.

On voit près de soi les constructions imposantes de